imprimer le document
Envoyer ce document
Zoom sur le contenu

Le dichlorométhane bientôt interdit dans les décapants de peinture

16/01/2009 12:08

Gouverner

par Victor Roux-Goeken

Réagir à l'article

pour aller plus loin

Communiqué du Parlement européen

Adopté mercredi 14 janvier en première lecture par les eurodéputés, un compromis négocié avec le Conseil devrait conduire à l'interdiction partielle du dichlorométhane (DCM) dans les décapants de peinture.

Ce composé chimique, classé cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction de catégorie 3 (CMR 3), sera interdit aux particuliers et aux professionnels travaillant en dehors de locaux industriels –sauf ceux disposant d'une formation adaptée et d'une licence. L'utilisation d'équipements de protection, la modification des cuves de décapant et une meilleure ventilation du poste de travail seront obligatoires.

Concrètement, les décapants de peintures contenant du DCM à une concentration égale ou supérieure à 0,1%, en masse, ne devront plus être mis sur le marché 18 mois après l'entrée en vigueur de la décision. Un délai porté à 36 mois en cas de vente aux professionnels.

Le DCM est surtout utilisé dans la production de médicaments, de solvants, de décapants pour peinture et d'adhésifs. «En 2005, sur la production totale de 244.000 tonnes, 13.000 tonnes de DCM 'pur' ont été utilisées pour la fabrication de décapants de peinture (soit près de 5%), et entre 1.500 et 11.000 tonnes additionnelles ont été récupérées auprès de l'industrie pharmaceutique pour la production de décapants de peinture», indique un communiqué du Parlement européen.

Dans l'UE, le DCM a été à l'origine de 18 accidents mortels entre 1989 et 2007, et de 56 accidents non mortels.

Santé au travail
Un nouveau site sur les conditions de travail
15/01/2009
Rapprochement des agences sanitaires: «Toutes les évolutions sont possibles»
13/01/2009
Produits reprotoxiques: un étiquetage incorrect met les salariés en danger
05/01/2009

Management
Mercure: l'accord industriel sur le stockage salué par la Commission
02/01/2009
Santé environnement: ne serait-ce plus une affaire d'Etat ?
26/12/2008
Stress au travail: signature de l'accord
27/11/2008

Santé Publique
Round-up: toxicité à faible dose sur des cellules humaines
16/01/2009
Bisphénol A: les industriels se veulent rassurants
12/01/2009
Pesticides: contamination en hausse des fruits et légumes
09/01/2009

Droit / Fiscalité
Paquet Pesticides: adoption par le Parlement européen
14/01/2009
Reach: le temps des forums d'échange
06/01/2009
Reach: publication de la liste des substances pré-enregistrées
19/12/2008

Politique / Société
Reach: plus que 7 substances prioritaires
15/01/2009
Radon: 1.100 décès par an au Royaume-Uni
08/01/2009

Retrouvez tous les comptes rendus des Nanoforum de l'année 2008

Initiative du